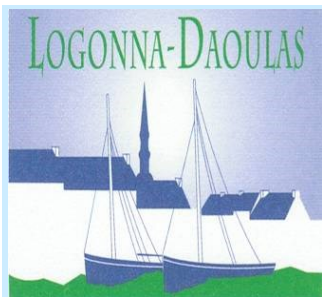


Pour contribuer au respect de l'environnement, privilégiez la lecture du Logonna-Infos en ligne ou abonnez-vous à la newsletter : www.logonna.fr

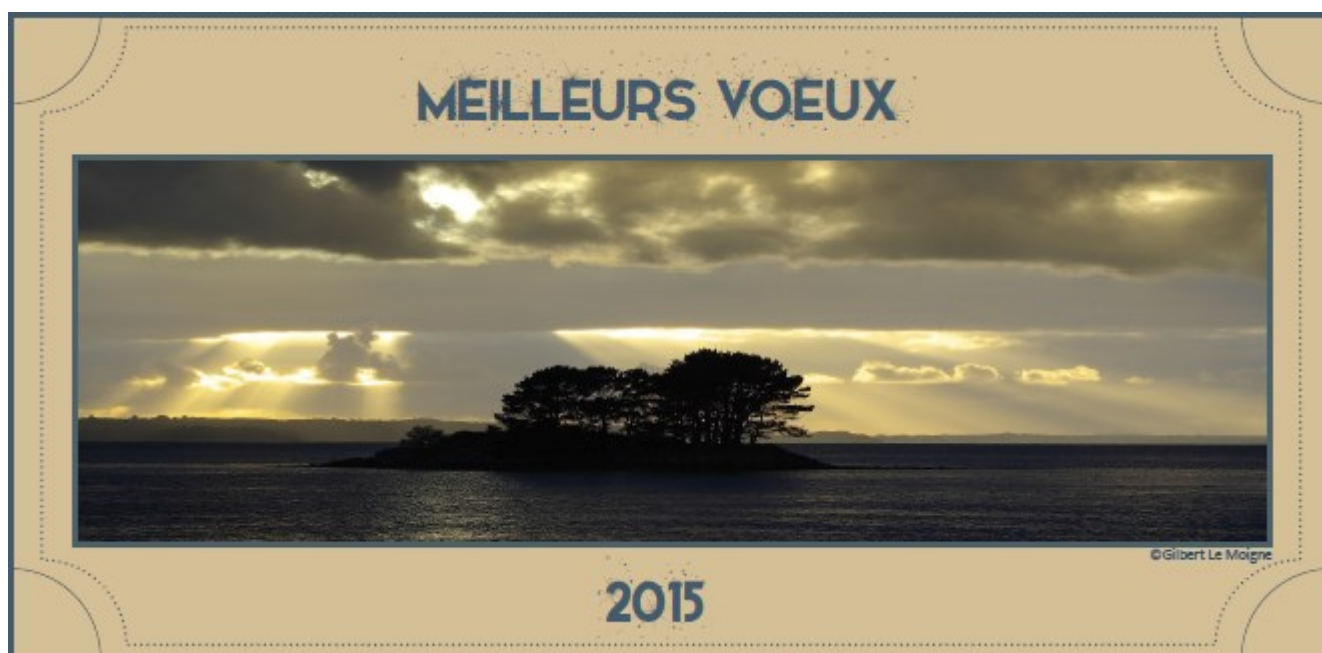


LOGONNA-Infos

Janvier 2015

N° 306

MAIRIE - 21, rue Ar Mor - 29460 LOGONNA-DAOULAS - 02.98.20.60.98 - mairie.logonnadaoulas@wanadoo.fr / www.logonna-daoulas.fr
HORAIRES ACCUEIL MAIRIE : Lundi : Fermeture - Du mardi au vendredi : 8h00-12h00 / 13h30-17h30 - Samedi : 8h00 - 12h00

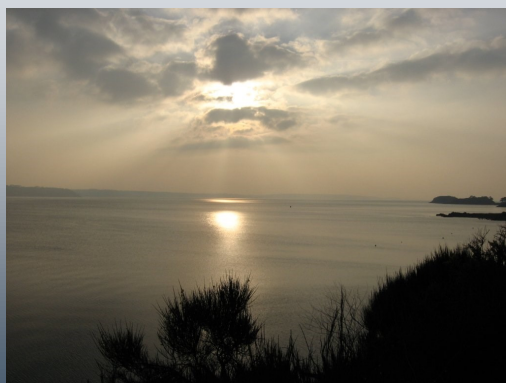


Meilleurs vœux à toutes et tous pour cette année 2015 au nom de l'équipe municipale. Vous pourrez continuer à compter sur elle ainsi que sur le personnel avec lequel le mandat s'exerce en complémentarité. Vous êtes cordialement invités à la cérémonie des vœux qui se déroulera **samedi 10 janvier à 11h00 à la salle Kejadenn.**

► Rendez-vous

- 10 janvier : AG des Officiers-Mariniers-10h15 salle des Anciens
- 16 janvier : vœux d'Asambles à 18h30 à Kejadenn
- 16 janvier : AG de la bibliothèque à 18h30 en salle des Anciens
- 23 janvier : anniversaire de « Sports Bien-Être » à 19h à Kejadenn
- Du 17 janvier au 5 février : expo photos « regards croisés » à la mairie

CONCOURS PHOTO



Comme nous l'avions expliqué le mois dernier, le gagnant du mois voit sa photo publiée en Une du Logonna-Infos !

M. Billiaux est le gagnant du mois. *Un coucher de soleil pris du sentier côtier, entre l'Île grise et le Bendy.*

Un rappel du règlement : La photo doit être prise entre le 1er et le 20 du mois sur le territoire de la commune. Thèmes : scène de la vie courante, événement sportif ou culturel, scène animalière... Postez vos photos sur le site de la commune : www.logonna-daoulas.fr

► L'édito

Cette fin d'année marque les 9 premiers mois de mandat de la nouvelle équipe municipale à laquelle vous avez fait confiance. C'est à la fois long et court.

Un mandat municipal dure six ans. C'est un délai convenu pour que les élus puissent mettre en place une stratégie de fond durable dans l'intérêt des administrés. Nous nous y employons notamment en ce qui concerne la gestion de la voirie et celle de l'eau.

Mais vous le savez, au travers de deux réunions publiques, transparence voulue, assumée, nous avons expliqué notre réalité financière. Il nous faut composer avec, d'autant plus que les dotations de l'Etat aux communes sont et seront en baisse pour les années à venir. C'est d'ailleurs un paradoxe puisque l'on nous demande plus (exemple les TAP) en nous octroyant moins de moyens (15000 euros de dotation d'Etat en moins pour 2014).

C'est donc sur notre imagination, notre créativité encore plus affirmées qu'il va falloir compter. Celles des élus de base que nous sommes, consacrant leurs énergies à l'intérêt communal. Energies valorisant les actions de proximité pour notre mieux être local, mais aussi intercommunal dans le cadre de la CCPLD (Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas).

Citons en quelques unes, issues de notre programme, aujourd'hui bien concrètes : la mise en place en mairie de réception des demandes des administrés, la bibliothèque à «domicile», la création d'une association pour réhabiliter et mettre en valeur nos chemins de randonnée, la création en cours d'un Conseil portuaire à Pors Beac'h, le nouveau site internet... Autant d'actions qui remettent les hommes et leurs réalités au centre de notre volonté d'élus.

S'agissant de la CCPLD, nous allons dès le début de l'année 2015 recenser, pour mieux informer, les avancées intercommunales qui nous toucheront directement. Il s'agira d'une rubrique spécifique dans le Logonna Info.

J'aurai le plaisir, avec les membres du Conseil Municipal, de vous accueillir pour les vœux de la municipalité le 10 janvier prochain à Kejadenn à 11 heures. Nous ferons le bilan de l'année écoulée et évoquerons les projets à venir pour notre commune.

Nous accueillerons aussi lors de ces vœux les nouveaux habitants venus s'installer à Logonna Daoulas en 2014.

Avant cette rencontre, je voulais remercier les membres du Conseil Municipal, au premier rang desquels les adjoints et conseillers délégués qui n'ont cessé d'apporter leurs appuis et compétences depuis le début de ce mandat. Il faut rappeler que la plupart des membres de l'équipe municipale exercent un métier loin de toute professionnalisation politique.

Je souhaite aussi remercier l'ensemble du personnel communal qui se dévoue chaque jour pour apporter le meilleur service au bénéfice de la population.

Qu'il me soit permis de vous souhaiter à toutes et tous une belle et heureuse année 2015.

Cordialement
Hervé Briant, maire

► Communiqués de Mairie

Sécurité sur la route départementale n°333 de Prat an Dour à l'entrée d'agglomération

En présence des représentants des riverains et de madame Péron, conseillère générale, les services du Conseil Général ont restitué, le 10 décembre, les résultats des comptages réalisés l'été dernier, entre le 10 juillet et le 1^{er} août, sur la route départementale n°333. La moyenne du trafic routier s'élève à 3 233 véhicules dont 62 poids lourds par jour sur cette période. Il est observé deux pics de circulation : le matin entre 7 et 9 heures et en fin d'après-midi entre 16 et 18 heures.

♦Le compteur installé au niveau de **Clemenc'hy** relève :
Sens vers Logonna : une vitesse moyenne des véhicules égale à 57km/h et 11% des véhicules roulent au-dessus de la limite autorisée à 70km/h

Sens vers Daoulas : une vitesse moyenne des véhicules égale à 54km/h et 10% des véhicules roulent au-dessus de la limite autorisée à 70km/h

♦Le compteur installé au niveau de **Gorre ar C'hoat** relève quant à lui :

Sens vers Logonna : une vitesse moyenne des véhicules égale à 62km/h et 21% des véhicules roulent au-dessus de la limite autorisée à 70km/h

Sens vers Daoulas : une vitesse moyenne des véhicules égale à 57km/h et 12% des véhicules roulent au-dessus de la limite autorisée à 70km/h

A noter que les excès de vitesse sont à 99,5% inférieurs à 90km/h.

Au regard de ces résultats, les riverains craignent essentiellement pour les piétons et les cyclistes. En réponse, le Conseil général informe qu'un projet vélo route est actuellement à l'étude sur cet itinéraire dans le cadre du plan vélo porté par le département.

La réflexion sur la sécurisation est désormais enclenchée.

Dans l'intérêt de tous, il appartient à chacun d'entre nous de respecter les limitations de vitesse, plus encore en cette saison hivernale où la visibilité est particulièrement réduite.

Le mot de l'opposition

« Les conseillers municipaux d'opposition vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Nous continuerons en 2015 à honorer le mandat qui nous a été confié, par notre participation active à la vie de la municipalité essentiellement au sein des commissions et bien sûr lors des réunions du conseil. Nous sommes à votre écoute, en cas de besoin n'hésitez pas à nous contacter. Bonnes fêtes de fin d'année »

► Mise en œuvre du schéma directeur d'eau potable.

Lors du précédent mandat, la commune a confié au bureau d'études SAFEGE, l'élaboration du schéma directeur d'eau potable. Cette étude prospective a permis de définir, à partir d'un diagnostic des installations et des perspectives d'évolution de la population, un plan d'actions chiffré à 918 000€ TTC visant à garantir l'approvisionnement tout en améliorant la distribution d'eau dans des conditions satisfaisantes en termes de qualité, de coût, de protection de la ressource et de sécurité, notamment au niveau de la défense incendie. La projection se décline jusqu'à 2030 en 3 tranches établies au regard des priorités.

Les priorités n°1 concernent la période allant de 2013 à 2019. Les interventions correspondantes sont estimées à 245 000

€TTC. Pour une partie de ces travaux, la commune pourra bénéficier de subventions (estimé à 40 000€ environ) émanant de l'Agence Régionale de l'Eau et du Conseil Général, si et seulement si, les conditions d'attributions actuelles demeurent, ce qui n'est pas certain à ce jour. Dans le doute, il est primordial de prendre en compte ce contexte particulier pour définir les travaux prioritaires.

Pour financer cette première tranche, la commune dispose d'un excédent de l'ordre de 100 000€ disponible au budget annexe de l'eau. Tout comme pour le budget principal, l'équilibre budgétaire est ici obligatoire. Pour ce faire, il appartient aux élus de faire des choix dans le but d'obtenir le meilleur compromis entre les tarifs appliqués aux consommateurs (les recettes) et les coûts de fonctionnement

auxquels il convient de rajouter les investissements évoqués ci-dessus (les dépenses).

Une de nos préoccupations est d'éviter, autant que faire se peut, d'avoir recours à de nouveaux emprunts avec les conséquences que l'on connaît. L'autofinancement nous apparaît comme la meilleure solution avec un objectif supplémentaire : reconstituer un excédent pour la réalisation de la seconde tranche de travaux à l'horizon 2019. C'est pour toutes ces raisons que le Conseil municipal, réuni le 9 décembre dernier, a voté l'évolution des tarifs en 2015 dans des proportions qui apparaissent raisonnables : 10€ par an pour une consommation de 100m³.

Le détail des nouveaux tarifs est d'ores et déjà disponible sur le site internet de la commune. Il sera publié dans le prochain Logonna infos.

► Ordre du jour du Conseil Municipal du 9 décembre 2014

→ Tarifs communaux 2015

→ Affaires foncières :

-renouvellement du bail précaire 3 rue Ar Mor

-renouvellement du bail précaire 6 place Saint-Monna

→ Gestion du Port de Pors-Beac'h : mise en place d'un Conseil Portuaire

→ Budgets communaux : décisions modificatives de fin d'année

→ Finances : autorisation d'engager des crédits d'Investissement avant le vote du Budget Primitif 2015

→ Gestion des eaux pluviales à Goasven : convention de passage et de servitude Commune / Indivision LE GALL

→ C.C.P.L.D. : adhésion au groupement de commande « fourniture de papier, consommables et fournitures scolaires »

→ Service intercommunal Coordination Enfance-Jeunesse : convention d'accueil d'un stagiaire

→ Affaires diverses – information : Approbation du Rapport d'Activité 2014 de la SPL Eau du Ponant

L'intégralité du compte-rendu du conseil municipal est consultable sur le panneau d'affichage près de la Mairie ou sur le site internet de la commune : www.logonna-daoulas.fr

► Urbanisme

DECLARATIONS PREALABLES

GOURVIL Gérard	Le Bretin	Rénovation hangar	27/11
LE JEUNE Eric	Pennaras	Pergola	27/11
DELAPLACE Fernand	Mengleuz	Abri voiture	27/11
VERHAEGHE Jean-Pierre	2, route de l'anse du Roz	Isolation pignon ouest	4/12
BAYARD Jacques	12, route de l'anse du Roz	Isolation murs et toiture	10/12

► Etat-civil

NAISSANCES

-Romane MAILLOUX, 15 rue de Gorre ar C'hoat, née le 14 décembre 2014 à Brest.

DÉCÈS

-Maryvonne GALERON née GUERMEUR, 11 résidence la Garenne, décédée le 9 décembre 2014 à BREST.

ELECTIONS M.S.A.

En janvier 2015, tous les adhérents MSA vont être appelés à voter pour élire leurs délégués MSA.

Elus par vous pour cinq ans, ils agissent pour vos intérêts en participant à la mise en place de projets locaux et en animant la vie de vos territoires.

Le prochain scrutin se déroulera **du 12 au 27 janvier 2015**. A cette occasion, vous serez invités à élire dans votre canton vos nouveaux représentants. Chaque voix compte : voter aux élections de la MSA, c'est agir pour soi et pour les autres !

TARIFS AQUALORN

La Communauté propose une **tarification sociale** pour l'accès à Aqualorn applicable pour les cartes entrées leçons enfants et les cartes entrées adultes.

L'effort de la Communauté consiste à prendre en charge une partie du montant de l'abonnement de l'utilisateur dès lors qu'il

n'est pas imposable sur le revenu. Pour ce faire, la Communauté se réfère au quotient familial qui adapte l'impôt à chaque situation familiale.

Le quotient familial à prendre en compte à partir du 1er novembre 2014 est fixé, selon le barème applicable aux revenus de

2013, à 6 011€ (avis d'imposition 2014 sur le revenu 2013).

L'utilisateur peut prétendre à l'application des tarifs sociaux, si son quotient familial est inférieur ou égal à ce seuil.

Pour tous renseignements, contactez Alexandra Guilloré à la CCPLD : 02 98 21 37 67

► Environnement

STATIONNEMENT DE LA REMORQUE DECHETS VERTS SUR LA COMMUNE

Kerjean-Kerliver : 3/01 ; Place du Marché : 10/01 ; Terrain de foot : 17/01 ; Gorrequer : 24/01 ; Rumenguy : 31/01 ;
Le Mengleuz : 07/02 ;

CONNAITRE POUR AGIR...

DECHETS VERTS :

Autrefois, un jardin ne produisait que des ressources, pas des déchets. Tout était utilisé ou recyclé. Mais la société s'est « urbanisée ». Beaucoup de pavillons ont été construits, avec autant de gazons et leurs haies, qui produisent de la biomasse sans débouchés... Les collectivités ont créé des filières pour les traiter, mais cela a un coût qui impacte directement la taxe sur les déchets que chacun de nous paie. Face à cette situation coûteuse et typiquement «non durable», nous voulons inciter les citoyens à recycler leurs déchets verts au jardin.

Le broyage des végétaux

Sans acheter un broyeur, il peut être réalisé à l'aide d'une tondeuse pour les petites tailles épandues sur la pelouse. La tondeuse est aussi un excellent aspi-

rateur de feuilles mortes qui sont ensuite utilisées en paillage.

Les avantages du paillage

Le paillis limite fortement la pousse des herbes indésirables, supprimant de ce fait les corvées de désherbage.

Il limite le gel en hiver, préservant l'activité des micro-organismes du sol, qui se mettent au repos dans une terre trop froide.

Il protège la surface de la terre des fortes pluies. Au lieu de ruisseler sur une croûte formée par le martèlement des gouttes d'eau, l'eau s'infiltre en douceur dans la terre.

Il se transforme en humus, comme le compost et, discrètement mais sûrement, abrite les insectes auxiliaires pendant l'hiver.

Le paillage ne présente donc que des avantages. Il faut éviter toutefois de pail-

ler les plantes trop sensibles à la pourriture comme l'ail, l'oignon, l'échalote, les cactées et plantes de terre sèche.

Quand et comment pailler ?

Pour les plantes pérennes (rosiers, arbustes et vivaces...), paillez en hiver (feuilles, rameaux fragmentés, appelés aussi BRF), ou en fin d'hiver quand la terre s'est abreuvée des pluies.

Pour les cultures annuelles, paillez après leur plantation ou quand les semis sont bien levés, de préférence après une pluie. Couvrez bien le sol autour des plantations mais n'enfouissez pas les plantes sous le paillis : le collet doit être bien dégagé.

Si le paillis n'est pas entièrement décomposé, raclez le avant une remise en culture des sols. L'enfouissement de matières non décomposées favoriserait les taupins et vers blancs.

► CULTURE ET PATRIMOINE



Exposition photo

L'association SENNIBOLO et le CAPAB présentent
« AFRIK'O'BENDY 2013
Regards croisés »

Dans le cadre du festival Pluie d'images 2015, vous pourrez vous replonger dans l'ambiance torride et festive du festival Afrik O' Bendy par

le biais d'une exposition d'une quarantaine de photos bien pittoresques qui en ravira plus d'un. En juillet 2013, sur invitation de l'association Sennibolo, quatre membres du CAPAB investissent le site du festival Afrikobendy à Logonna-daoulas.

Lors des préparatifs, des regards se croisent, on y découvre les dessous du festival, une ambiance, des acteurs, une histoire.....

Les photographies de Gaby Le Bras, Jacques Balcon, Jean-Pierre Hervochon, Edouard Guidon sont exposées à la mairie **du 17 janvier au 25 février** (heures d'ouverture de la mairie).

Bientôt un marché à Logonna !

A partir du mois d'avril, un marché se déroulera tous les jeudis à partir de 16h00 sur le parvis de la salle Kejadenn.

Toutes les personnes intéressées pour vendre leurs produits ou exposer leurs savoir-faire sont les bienvenues.

En période estivale, nous recherchons des personnes aux talents musicaux ou compétences dans le spectacle vivant afin d'animer le marché. Que vous soyez jeunes ados, groupes amateurs ou musicien passionné, saisissez cette opportunité pour vous faire connaître.

Pour tous renseignements : Sylvie Peteau : 06 83 92 96 21

« Le Celtic » ferme ses portes. Daniel le Vasseur dit « Dada » prend sa retraite. Voilà plus de 25 ans que Daniel tenait ce bar-tabac-pressé dont le rideau est aujourd'hui baissé.

Durant toutes ces années, il a maintenu cette activité quasiment chaque jour sans compter son temps. Comme tout commerce qui ferme, (même si nous espérons que ce ne soit que provisoire), c'est un lieu de convivialité au rôle social reconnu qui disparaît, un peu l'âme du village qui s'en va...

Quoiqu'il en soit, Bonne retraite Dada.

Dans le cadre d'un travail sur le patrimoine, nous recherchons des cartes postales et documents anciens sur notre commune. S'adresser à la mairie ou au 06 83 92 96 21

► ENFANCE ET JEUNESSE

LE PÈRE NOËL A L'ÉCOLE !!

Cette année encore, le Père Noël a accepté l'invitation de l'Association des Parents d'Elèves de l'école de Logonna ! Il est venu saluer les enfants pendant un goûter offert par l'APE.

Il a profité de cette occasion pour écouter les vœux des enfants et leur faire la recommandation d'usage « Si vous êtes bien sages, je passerai chez vous déposer des cadeaux ».



L'APE fête les gras !

Venez nous rejoindre samedi 31 janvier 2015 pour une soirée déguisée !!

Cette année, le thème est « la chanson, les chanteurs » !

(Rendez-vous à la salle Kejadenn à partir de 19h00, repas sur réservation.)

Menu adulte : couscous (traiteur Hanvec), apéro offert, boissons non comprises

Menu enfant : jambon fait maison et pommes de terres sautées (repas servi aux enfants à 20h00)

Réservation avant le 7 janvier : martine.q@neuf.fr ou mannariera@hotmail.fr

► Menu de la cantine

	Du 5 au 9 janvier	Du 12 au 17 janvier	Du 19 au 22 janvier	Du 26 au 30 janvier
Lundi	Salade de betteraves* Poisson meunière Semoule* / Ratatouille Yaourt sucré	Crêpe au fromage Omelette Haricots beurre / Tomates Fromage Salade de fruit	Potage Poisson meunière Pâtes sauce basquaise Fromage Poire	Potage Escalope de porc Lentilles Fromage Pomme
Mardi	Potage Emincé de bœuf Pommes de terre vapeur Fromage Pomme PAIN BIO*	Potage Aiguillettes de poulet Céréales gourmandes* Fromage Ananas	Carottes râpées* / œuf dur Escalope de dinde Haricots verts champignons Flan à la vanille	Salade de crudités Emincé de veau Frites** Yaourt au sucre de canne
Mercredi (en ALSH)	Avocat vinaigrette Blanquette de dinde Carottes sautées Crème à la vanille	Salade de concombres Chipolatas Courgettes sautées / Soja Fromage blanc aux fruits	Toast au thon Sauté de bœuf carottes Pommes de terre vapeur Fromage blanc	Potage* Rosbeef Pâtes emmental Banane
Jeudi	Carottes râpées* Sauté de porc *** Gratin de choux-fleurs Fromage Galette des rois	Potage Boulettes d'agneau Frites** Fromage Pomme*	Potage* Jambon braisé Petits pois carottes Fromage Clémentines PAIN BIO*	Saucisson à l'ail Poulet rôti Gratin de légumes maison Yaourt Clémentine
Vendredi	Potage* Hachis parmentier maison Salade* Fromage Kiwi	Salade verte / Mimolette Lieu frais Riz* / Brunoise de légumes Beignet aux pommes	Salade d'agrumes Couscous junior Yaourt aux fruits	Salade verte mozzarella Poisson frais Purée de pommes de terre Eclair au chocolat

La petite souris cachée à l'école a entendu

Un enfant dit à la maîtresse qu'il ne faudra pas oublier de sortir les glaçons du congélateur pour une activité. La maîtresse le remercie et lui dit "Il faudra que tu me le rappelles demain", ce à quoi l'enfant répond abasourdi: : « Mais je ne peux pas, je n'ai pas de téléphone ! » (classe de PS)



LOG'ADO

REPAS CREOLE A EMPORTER

L'association Log'ado renouvelle son repas créole « Rougail saucisses » à emporter (au prix de 7€ la part)

samedi 31 janvier 2015 à la salle Kerlevenez d'Irvillac.

Les jeunes passeront prendre des commandes courant janvier dans leurs quartiers (porte à porte).

Cette action servira à financer des projets/animations de l'année 2015. Pour plus de renseignements, ou réservation de repas, contacter Karine GUEDES au 06 77 17 93 07 !

ATELIERS LIVRES ET COMPTINES

La bibliothèque de St Eloy, récemment inaugurée, va ouvrir ses portes à la petite enfance pour un atelier livres et comptines. Assistants maternels et parents pourront venir sur inscription un mercredi matin par mois, gratuitement, partager les livres avec des enfants âgés de 6 mois à 3 ans.

Ce projet, en lien avec le Projet Éducatif Local du territoire est organisé en partenariat avec l'association "la Maison du Cadran" et le Relais Parents Assistants Maternels du pays de Daoulas.

Renseignements et inscriptions auprès du RPAM au 02 98 25 87 26 ou rpam.paysdedaoulas@gmail.com

■ CPIE VALLEE DE L'ELORN—GORRE MENEZ



Vacances de Février 2015 - Pour les 6-12 ans Séjours Nature et Poneys

Du lundi 9 au vendredi 13 Février 2015 en internat et externat

Du lundi 16 au vendredi 20 Février 2015 en externat

Plusieurs formules : semaine, journée, deux jours/une nuit .de 33 EUR à 204 EUR + adhésion familiale à l'association de 18EUR

- Renseignements sur www.cpie-elorn.net ou cpie@wanadoo.fr ou **02 98 07 03 74**

Formation des animateurs et des directeurs en Accueil Collectif de Mineurs

BAFA, Formation générale du 14 au 21 Février 2015 à Loperhet, 530€ + 10€d'adhésion à la CNFR

Pour en savoir plus, Bafa Bafd-Bretagne-CN Foyers Ruraux et sur www.bafa-bafd.gouv.fr

► Les associations à Logonna-Daoulas

CULTURELLES

■ LA BIBLIOTHEQUE

Toute l'équipe de la bibliothèque souhaite une bonne et heureuse année à tous ses abonnés !

L'Assemblée Générale aura lieu vendredi 16 janvier à 18h30 au rdc de la salle des Anciens. Les lecteurs y sont chaleureusement invités.



Permanences

Lundi : 16h30/18h30 - Mercredi : 16h30/18h30

Vendredi : 16h30/18h - Samedi : 10h15/12h15

Inscription familiale : 12€/an ou 28€/an

02 98 20 66 29 – bibliotheque.logonna@orange.fr

■ « CLUB CULTURE ET LOISIRS »

Le programme complet du mois est disponible au club

Tous le mois, initiation à la broderie suisse ou Hardanger.

Jeudi 8 janvier, nous fêterons les Rois en partageant la galette avec les Anciens. Des jeux de société sont prévus avant la dégustation. Bonne année à toutes et à tous !!

Renseignements : Michèle : 02 98 20 63 79

■ LA PAROISSE

HORAIRES DES MESSES

Les samedis à Daoulas à 18h00

Les dimanches à 10H30



04/01 L'Hôpital-Camfrout

18/01 Saint-Urbain—repas paroissial à 12h

Tous les dimanches à Rumengol à 10h30

■ ASAMBLES

La cérémonie des vœux aura lieu vendredi 16 janvier à 18h30 à la salle Kejadenn, suivie d'un apéritif dînatoire.

«Rêve d'Images »jeudi 5 février à 18h30 à Brest au Pôle formation des industries de Bretagne, zone de Ker-gonan

Vernissage de l'exposition de l'atelier photo d'Asambles, dans le cadre du festival « Pluie d'images ». covoiturage (participation 2€)

Conférence vendredi 6 février à 18h30 à la salle Kejadenn

« Le premier jour le plus long », par Daniel LACLAVERIE

Conférence avec vidéo (Aber Images) sur les traces des Américains en Finistère en 1917. Entrée libre

SPORTIVES

■ SPORTS BIEN-ETRE

L'association « Sports Bien Être » a été créée en 1985, elle fête donc ses 30 ans !

Un apéritif dînatoire sera organisé **vendredi 23 janvier à 19h**, salle Kejadenn. Tous les membres de l'association sont chaleureusement invités. Venez nombreux

Programme du mois de Janvier 2015 :

Marche:

Lundi 5 janvier : Logonna Parking du stade – Pointe du Bedy

Lundi 12 janvier : Dirinon- Sainte Nonne

Lundi 19 janvier : Daoulas – Rosmelec

Lundi 26 janvier : L'Hôpital Camfrout – Bois du Gars

Rendez-vous fixé à 13h45, place du marché où sera assuré le covoiturage, retour vers 17h

Yoga du rire

Samedis 10 et 24 janvier de 10h à 11h30,

Salle de motricité de l'école, entrée par le petit portail rue des Ecoles.

AUTRES

■ Association des Officiers-Mariniers

L'assemblée des officiers-mariniers aura lieu samedi 10 janvier 2015 à la salle des Anciens à 10h15. Paiement des cotisations, bilan d'activité et de trésorerie, inscriptions des nouveaux adhérents(es), apéritif du nouvel an.

■ Préparation de la Fête de la musique et Feu de Saint Jean

Vous êtes musicien, vous chantez, vous êtes seul ou vous avez formé un groupe ? Et surtout, vous voulez vous faire plaisir ! Une scène sera à votre disposition le vendredi 26 juin. Tous les styles seront les bienvenus. Pour tout renseignement :

Marina PIQUERY : 02 98 20 71 70

letertre.marina@neuf.fr

COLLECTE DE JOURNAUX

au profit de la recherche contre la MUCOVISCIDOSE

les 1^{ers} samedi du mois de 11h à 12h à côté de la mairie.

Tous les mois, 600kg de journaux en moyenne sont collectés à Logonna. Ils sont transformés en isolant thermique à Morlaix, et 50€ environ sont versés à l'association « Avec les pompiers pour le souffle ». Merci à tous, continuons !

TELETHON

Un remerciement aux bénévoles de la chorale « Log-a-Rythmes », aux marcheurs de « Sports Bien - Etre », aux membres des « Plaisanciers de Moulin Mer » et autres bénévoles pour leur investissement lors de ces journées du Téléthon. Les sponsors « Super U » de Daoulas, « La venelle du boulanger », de Logonna et « la crêperie de la Fontaine » de Pont de Buis nous ont soutenu dans l'organisation et la mise en oeuvre de cette action de solidarité.

Un remerciement aux participants et aux généreux donateurs.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, les temps de crise sont bien une réalité et pourtant l'élan de générosité et de solidarité demeurent. Une somme de 1435 euros fut collectée pour 2 actions seulement et environ 200 participants. Ce fut une réussite !

■ KILT

VOUS VOULEZ APPRENDRE À RÉPARER VOTRE VÉLO, VOUS CHERCHER UN VÉLO, VOUS DONNEZ UN VÉLO ?

A partir de janvier 2015, pendant l'ouverture du magasin de producteurs de Goasven, un samedi par mois de 10h à 13h : Atelier de retap / récup / recycle



**RENDEZ-VOUS SAMEDI 24 JANVIER de 10h à 13h-
SOUS LE HANGAR DE GOASVEN (Café, thé offerts)**
Organisé par le Collectif KILT dans le cadre de « TOUS A VELO » Atelier participatif - Prix libre
Kernevodenn Initiatives Locales de Transition
contact@kilt.infini.fr / 06.76.84.19.60

► Chez nos voisins...

■ SECOURS POPULAIRE

Samedi 10 janvier de 9h à 17h BRADERIE OUVERTE A TOUS : des vêtements en très bon état pour toute la famille, à tout petit, petit prix ! Layette, enfants, femmes, maternité, grandes tailles, hommes, livres...
Braderie du Secours Populaire, 3 rue de la Gare à Daoulas

■ SECOURS CATHOLIQUE

Les permanences d'accueil ont lieu le mardi, de 10h30 à 11h30 au local situé à IRVILLAC, 7, route de Daoulas.

En cas d'urgence : 06 76 74 08 43 ou 06 76 83 48 71

Les rencontres-amitié (jeux de société, café-gâteaux) vous accueillent dans ce même local tous les 2^{èmes} mardis de chaque mois. Prochaine rencontre : mardi 13 janvier.

Possibilité de covoiturage : 02 98 20 03 10

■ L'ECOLE DES MUSIQUES DU PAYS DE DAOULAS

"L'orchestre éphémère" est l'orchestre d'harmonie de l'Ecole des Musiques du Pays de Daoulas dirigé par la chef Sophie Ramir.

Il se compose de musiciens élèves à l'école des musiques et accueille également les musiciens amateurs du territoire non élèves à l'école (trompette, tuba, saxophone, clarinette, flûte, percussions..)

Les répétitions ont lieu le mercredi de 19h40 à 21h30 - **1^{ere} répétition le mercredi 4 février à 19h40 à l'école des musiques de Loperhet (salle concerto)**

L'orchestre se produira notamment lors du concert de fin d'année le vendredi 5 juin au Trimaran à Loperhet.

Si vous êtes musiciens n'hésitez pas à rejoindre l'aventure et à en parler autour de vous

Ecole des Musiques du pays de Daoulas
Mairie- 119, rue René Goubin 29470 Loperhet
02 98 07 13 54 - ecole-musique@loperhet.fr
<http://associationunissons.blogspot.fr>

► Commerces

Nouvel espace d'artisanat

« Quand le fil s'en mêle », ouvre ses portes à partir du 16 janvier à Gorrequer. Venez découvrir l'atelier couture pour des créations personnalisées et l'espace boutique (cadeaux-déco-bijoux).

Du mardi au samedi 9h30 - 12h00 / 14h00 - 18h00

Elodie : 06.02.27.75.17

Fermeture du Bar-Tabac « Le Celtic »

Le bar-tabac « le Celtic » a définitivement fermé ses portes le 22 décembre dernier.

Tous les services postaux sont transférés à Daoulas.

► Petites annonces

► Recherche sur Logonna des joueurs de poker (holdem), pour monter un groupe de joueurs et passer des moments de détente dans la bonne humeur. Merci de contacter Olivier si intéressé à logholdem@outlook.fr avec les soirs disponibles.

► Cherche covoiturage vers la Cavale Blanche et retour. Horaires. 8h/16h.

06.33.14.88.07 ou mhloussouarn@orange.fr

► Services

Laurence BOCQUET, infirmière, vous informe de sa cessation d'activité le 31 décembre 2014, et vous remercie de la confiance que vous lui avez accordée pendant toutes ses années.

La continuité des soins est assurée par Nadine SALAUN-CALVEZ et Philippe TOURNELLEC.

Le n° de téléphone et l'adresse du cabinet restent inchangés : 6 place Saint Monna — 02 98 20 62 13

NOUVEAU !

Vous pouvez dorénavant transmettre vos annonces sur le site de la commune en cliquant sur l'onglet « contact » - www.logonna-daoulas.fr

► Correspondants locaux

Le Télégramme : Bruno Inizan

06 15 20 34 77 / brunotelegramme@yahoo.fr

Ouest-France : Jean-Pierre Tandin

06 85 10 84 93 / jptandin@wanadoo.fr

NUMÉROS UTILES

☎ MEDECIN : Dr. BRIANT 02.98.20.70.14

☎ MEDECIN DE GARDE OU D'URGENCE : 15

☎ INFIRMIERS :

BOCQUET/SALAÛN-CALVEZ : 02.98.20.62.13/06.07.87.23.77.

LAFOSSE/QUEGUINER : 02.98.20.60.62 / 06.09.27.91.70

☎ KINESITHEAPEUTE : Karine LE COZ : 02.98.20.70.20

☎ PHARMACIE DE GARDE : 32.37

☎ DENTISTE DE GARDE : 02.98.90.55.77

☎ GENDARMERIE : 17 ☎ POMPIERS LE FAOU : 18

☎ CROSS CORSEN (sauvetage en mer) : 112 ou VHF canal 16

☎ SPAC : 02 98 85 49 66

astreinte : 06 11 74 64 98 (7j/7j et 24h/24h)

☎ PÔLE SOCIAL (Place St Yves – Daoulas) : 02 98 25 84 23

☎ CLIC : accueil de Daoulas : 02 98 46 49 89

☎ Point Accueil Ecoute Jeunesse : 02 98 81 17 62

☎ Centre de Planification et d'Education Familiale : 02 98 21 80 20